

Objet : Conseil de l'Institut du 02/03/2020 en salle de conseil IRPHE (durée 3h30)


Présent(e)s : N. Vandenberghe, U. Ehrenstein, B. Cochelin, R. Teychené, L. Mouret, D. Morvan, C. Frydman, O. Pouliquen, S. Le Dizes, P. Sagaut, D. Eyheramendy, M. Talby

* * * * *


Rappel de l'ordre du jour :

- Validation de la composition du conseil scientifique
- Bilan des actions entreprises depuis le 1^{er} janvier (AAP, Compte rendu des réunions du conseil scientifique, plateforme pédagogique, financement de stages de masters, CIVIS)
- Planning des actions à venir
- Discussion autour de l'AAP "recrutement postdocs"
- Organisation des comités de suivi de thèse pour les laboratoires associés à l'institut

* * * * *

 La séance ouvre sur une introduction générale de N. Vandenberghe qui présente les contours de l'Institut.

Il est précisé qu'il n'y a pas de représentant des étudiants autour de la table aujourd'hui car personne ne s'est manifesté à la suite de l'appel à candidature provenant de l'Ecole Doctorale. Il est également indiqué que l'Advisory Board n'est pour l'heure pas encore formé, l'objectif étant que celui-ci soit défini pour l'automne.

 La composition du conseil scientifique doit faire l'objet d'un vote et d'une approbation par le conseil d'Institut.

Après un bref rappel du rôle du CS, la proposition de composition est décrite, notamment en soulignant le lien de chaque membre avec les formations.

IRPHE : Marie-Julie Dalbe (suppléant : Gautier Verhille), Malek Abid (suppléant : Fabien Anselmet)

IUSTI : Fabrice Rigollet (suppléant : Nicolas Favrie), Irina Martin (suppléant : Bloen Metzger)

LMA : Frédéric Lebon (suppléant : Cédric Bellis), Régis Cottureau (suppléant : Philippe Lasaygues)

M2P2 : Julien Favier (suppléant : Pierre Boivin), Philippe Moulin (suppléant : Eric Serre).

La proposition de composition est validée à l'unanimité des présents (pas d'abstention, pas de vote contre).

m(Les actions entreprises depuis le démarrage officiel sont présentées.

- Un 1^{er} AAP blanc vient d'être lancé avec pour objectif de financer des projets de recherche à hauteur de 30 000€/projet. Celui-ci comporte un volet principal et des volets complémentaires visant à promouvoir la continuité recherche / international / pédagogie.
- Présentation de la mise en place d'une plateforme pédagogique dans la halle technologique située au sein du Laboratoire IUSTI. Des réunions ont été initiées avec les représentants de Polytech, et du département de mécanique mais également avec les enseignants de l'ECM. Les personnes rencontrées sont motivées pour mener à bien ce projet. Il s'agit d'avoir un lieu d'échange Recherche/Formation qui permette de mutualiser, fédérer, de monter en qualité les travaux pratiques mais également de faire circuler les étudiants pour rendre le campus plus vivant. Cette plateforme pédagogique ne fait pas l'objet d'un AAP, c'est une action financée par l'institut.

La question du financement d'heures complémentaires ou vacations financées par l'institut pour des actions formation/recherche est abordée. Si le paiement d'heures en présentiel ne pose pas de problème, le paiement d'équivalence de service (EQS) doit être fait dans le cadre des règles édictées par l'université (https://sciences.univ-amu.fr/sites/sciences.univ-amu.fr/files/annexe_2_pv_ndeg53_du_02-06-2017_referentiel_ufr_sciences_2017-18.pdf). Il est également souligné que le paiement d'EQS pour des actions de l'institut doit être précisément encadré afin de ne pas créer de déséquilibre dans les formations. L'arbitrage du premier appel à projet tiendra compte de ces remarques et contraintes.

- Le financement de stages de masters : Une demande a été faite auprès des responsables de formations pour connaître leurs besoins. Pour l'heure, nous avons obtenu des retours pour le master de mécanique, le génie de mécanique et le génie des procédés.
- Les actions au fil de l'eau : des financements pour l'organisation de journées thématiques peuvent être demandés, pour l'invitation de chercheurs extérieurs (qui devront faire une action d'enseignement et un séminaire à destination des doctorants). Une école d'été annuelle ou biennale sera mise en place à partir de 2021.
- CIVIS : Des partenaires ont été identifiés auprès de l'Université libre de Bruxelles ainsi que de la Sapienza à Rome. Nous allons également rencontrer courant du mois de mars, la responsable CIVIS de la DRI pour étudier les possibilités concrètes à mettre en place.

Parenthèse de Mossadek TALBY qui coordonne un groupe de travail dans le cadre de CIVIS pour mettre en place un accord-cadre au sein de l'alliance en vue de faciliter la gestion des co-tutelles.

- Les actions vers les plateformes technologiques devraient se limiter aux actions pédagogiques.

- m(Discussion autour du futur recrutement de postdocs :
- L'idée initiale est de proposer 2 postdocs instructeurs basés sur le modèle anglosaxon, à savoir, des postdocs aux profils type « Chaire Junior » qui développeraient leur propre activité.
 - Des craintes sont soulevées concernant l'impact sur le budget masse salariale de l'institut et sur le nombre limité d'opportunités offertes, ainsi que sur la complexité de pouvoir trouver des profils correspondants en particulier pour cette année.
 - La question autour du profil recherché des futurs postdocs recrutés fait l'objet de réelles discussions sur lesquelles il est difficile de s'entendre à l'unanimité. L'accent doit-il être mis sur le sujet plutôt que sur le candidat ?
 - L'idée retenue et qui est soumise finalement au vote du conseil d'institut ce jour est donc la suivante :

Un AAP « Ressources Humaines » va être lancé très prochainement en demandant aux membres des laboratoires de déposer des sujets de postdoc. Les sujets inter-laboratoires seront privilégiés et un volet enseignement sera encouragé. Les sujets seront alors étudiés par le conseil scientifique et sélectionnés au nombre de 6, laissant ensuite 1 mois aux chercheurs pour trouver leurs candidats respectifs. Le conseil d'institut se réunira alors pour classer les tandems sujet/candidat (formant ainsi une liste principale et une liste complémentaire). 2 à 3 post-doctorants pourront être recrutés pour septembre ou octobre 2020.

Cette proposition est approuvée par le conseil d'institut (pas d'abstention, 1 vote contre)

- m(Organisation des comités de suivi de thèse pour les laboratoires associés à l'institut :

Le contour et le cadre général des CST est rappelé par Mossadek Talby. Il est également précisé que dans l'objectif des Graduate school faisant l'objet notamment de l'AAP SFRI, il est intéressant pour l'institut de participer à la conception des programmes doctoraux. En vue de cet objectif, l'institut, dans la continuité de la Fédération Peiresc, sélectionne la composition des comités.

Concernant la partie opérationnelle avec la communication aux doctorants et l'organisation matérielle des CST, celle-ci devrait rester dans le périmètre d'activité de l'ED, dans la continuité du suivi des échanges avec ses étudiants.

La séance est levée.